

# AMENDEMENT DU GROUPE L'ÉCOLOGIE ENSEMBLE

## « PACK D'ACCOMPAGNEMENT JEUNES EN INSERTION »

**Cadre réservé à l'administration :**

Commission :

N° ou nom du  
Programme ou du  
rapport :

**SESSION DES 21 ET 22 OCTOBRE 2021 – DM2 - DOB**

**AMENDEMENT AVEC IMPACT BUDGETAIRE :**

-modification d'AE :  / AP :  / CP :

**AMENDEMENT SANS IMPACT BUDGETAIRE : ■**

**Nom et numéro du rapport : Mobilisation pour l'emploi**

Exposé des motifs

Alors que la crise sanitaire a renforcé la précarisation d'une partie de la jeunesse, il est nécessaire de mieux accompagner les jeunes, notamment ceux qui sont les plus éloignés de l'emploi. Lever les freins à l'accès à l'emploi doit ainsi permettre à chaque jeune d'être acteur de son parcours. Aujourd'hui, la Région soutient plusieurs dispositifs qui pourraient être optimisés dans le cadre d'un pack d'accompagnement pour favoriser l'autonomie et renforcer les réponses à leurs besoins de mobilité, avec des indicateurs de suivi.

## Délibéré

Après le point :

5. Récompenser l'effort et le mérite des jeunes cumulant emploi et formation : instauration d'une « prim'job étudiants »

Ajouter:

9. Construire un pack d'accompagnement pour les jeunes en insertion

Pour favoriser l'autonomie et répondre aux besoins de mobilité des jeunes en insertion suivis par les Missions locales ou Pôle Emploi, la Région construira un pack d'accompagnement spécifique en fonction des besoins des jeunes (poursuite de l'aide au permis de conduire, prise en charge de l'assurance du véhicule ou vélo à assistance électrique pendant 6 mois, prêt d'un véhicule, jusqu'à 6 mois en cas de reprise d'emploi même précaire, financement de l'abonnement aux transports en commun, travail sur la mobilité...) associés à des objectifs chiffrés et des indicateurs de suivi, en lien avec ses partenaires.



Sabine Lalande, conseillère régionale